

## Glissements progressifs du regard sur des paysages mutants

---

Philippe Béringuier<sup>1</sup> - Pierre Dérizoz<sup>2</sup> - Anne-Elisabeth Laques<sup>3</sup>

Si elle ne traduit jamais que bien imparfaitement la richesse de l'image sensorielle complexe que représente le paysage, l'iconographie paysagère - au sens large, de la gravure à la photographie, sinon même à la carte ou à l'image satellitale - nous renseigne malgré tout sur la teneur des regards successifs ou simultanés qui se posent sur lui. "Regard" est ici entendu au sens de représentation subjective, individuelle ou collective, issue d'une expérience perceptive informée par un système plus ou moins riche de références psychologiques et culturelles. Les "images" du paysage découlent de cette perception, et procèdent donc de ces représentations complexes, mais, une fois produites, elles viennent à leur tour contribuer à enrichir ou à transformer cet arrière-plan psychologique et culturel, et pèsent ainsi sur les "regards" ultérieurs. Chacun a bien conscience que la Sainte-Victoire n'a acquis son statut de paysage mythique qu'après qu'aie été reconnue l'œuvre picturale de Cézanne.

De nombreux travaux ont déjà mis en évidence l'étroite interrelation triangulaire qui lie les regards - pas tous concordants, ni tous convergents - à l'évolution des pratiques du territoire, et aux transformations de la matérialité paysagère. Notre propos, dans le cadre de cette contribution, est d'abord de rappeler que chacun des sommets de ce triangle est susceptible, par ses propres évolutions, d'induire la production d'images nouvelles, non sans que se manifestent parfois des phénomènes saisissants de décalage, de déphasage ou d'hystérésis.

Toute production d'image matérialise un regard, et la cristallisation de regards inédits sur le paysage, comme l'inflexion, l'élargissement ou même le renversement de regards antérieurs, peut ainsi se traduire par un changement dans l'iconographie du lieu. A quoi attribuer ces variations dans les représentations mentales des observateurs, qui les amènent de la sorte à projeter sur l'écran du paysage une scène originale, inédite, à interpréter de façon différente les informations que leur communique leur système sensoriel, et le cas échéant à s'évertuer à traduire en image leur sensation - leur ressenti -, dans le choix des couleurs, des détails, du cadrage, de la focale, ou celui des adjectifs ?

Même limitées, les modifications qu'enregistrent les pratiques d'un espace, et a fortiori l'émergence de nouvelles pratiques, se traduisent généralement par la production d'images différentes, qui s'articulent avec celles préexistantes ou viennent les supplanter. Mais il arrive aussi que le regard soit conditionné par des phénomènes culturels d'une autre échelle et d'une autre nature, sans rapport avec les pratiques et les usages concrets de tel ou tel site, telle que de nouvelles manières de « penser » la « nature », et notre relation avec elle. Là encore, de nouvelles images mentales se forment, susceptibles de déboucher sur des productions iconographiques, susceptibles d'ailleurs de conduire aussi à l'adoption de nouvelles pratiques du paysage... Les avatars de l'image, enfin, peuvent également découler seulement des mutations du paysage lui-même, même si, compte tenu de la forte capacité de rémanence de nos représentations, il peut parfois finir par afficher une dissemblance criante avec les images censées le représenter.

Ce type de situation, du reste, doit nous conduire à ne pas discerner dans le "paysage donné à voir" des représentations iconographiques la seule trace de représentations mentales, qu'elles nous permettraient de décrypter en partie : la production d'image est un acte volontaire, qui s'insère dans un contexte de communication inter-subjective et inter-sociale. Dès lors qu'elle existe, et cette existence a aussi à voir avec les moyens techniques disponibles

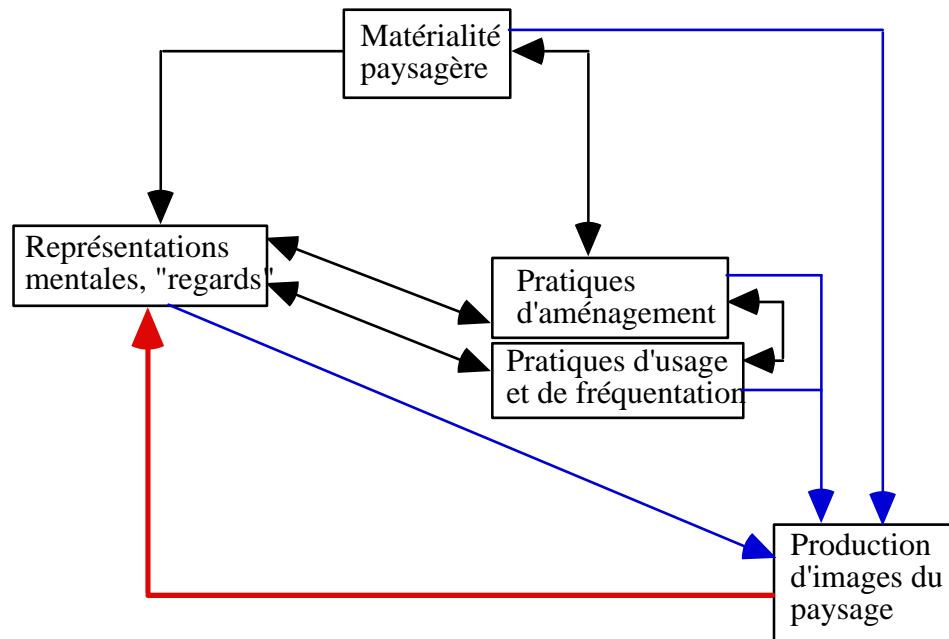
---

<sup>1</sup> Maître de conférences, Géode UMR 5602 CNRS, Université de Toulouse-le Mirail

<sup>2</sup> Maître de conférences, Pacte UMR 5194 CNRS, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse,

<sup>3</sup> Maître de conférences, Patis UR 169 IRD, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

- de la peinture à la photographie, de la carte dessinée à la carte calculée et mesurée, de la représentation depuis le sol à la vision verticale aérienne... -, l'image informe les représentations, guide le regard, s'insère dans une stratégie de communication, donc pèse sur les pratiques sociales, les choix d'aménagement, et, in fine, les mutations du paysage. Au delà de ses vertus d'indicateur du changement paysager et de témoignage sur les perceptions des acteurs, c'est aussi le rôle actif de l'image que cette contribution s'efforce de souligner, dans des contextes différents, de la grande échelle d'un site de lac au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, aux visages variés de la forêt amazonienne, en passant par le niveau scalaire intermédiaire des sites ocriers du Parc Naturel Régional du Luberon.



*Les images du paysage, résultante et source des mutations des physionomies paysagères et des pratiques du territoire*

### 1°/ Soixante-dix ans d'évolution des acteurs, des pratiques et du paysage pour un site à géométrie variable : le saut de Vesoles et ses images.

Situé aujourd'hui au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, dans sa partie héraultaise, le site de Vesoles bénéficie depuis le début du siècle dernier d'une notoriété importante, attestée par les guides touristiques. Depuis l'origine, pourtant, la physionomie du site lui-même s'est vue profondément modifiée par divers aménagements, ses vocations sociales ont changé, les pratiques et les attentes des visiteurs ont évolué, l'espace concerné par leur fréquentation s'est élargi. Au fil des années, différentes images représentant le site se sont succédées, et il serait tentant de voir seulement dans leur transformation la traduction de ces multiples évolutions. Nous nous efforcerons aussi de montrer dans quelle mesure les images, essentiellement des photographies et des cartes, associées à des textes, contribuent à structurer les systèmes de représentations, et par là même à guider, à encadrer la perception du site par différents groupes d'acteurs. Au risque de rebuter ceux qui s'imaginent que leur recherche est exempte de toute dimension introspective, il convient aussi de souligner dès l'abord l'appartenance de l'un des rédacteurs de cette contribution au large éventail des acteurs concernés par le site : habitué des lieux depuis son enfance, Pierre Dérioiz préside depuis 2001

le SIVOM de Vesoles, qui réunit autour de leur protection et de la gestion de leur fréquentation, les trois communes qui en sont partie prenante, Fraïsse-sur-Agout, Prémian et Riols.

L' "invention" du site remonte au début du XXe siècle. Inhospitalières, rocheuses, abruptes, les spectaculaires cascades du ruisseau de Bureau, capturé par le versant méditerranéen, n'avaient jusque-là pas intéressé grand monde. Le chemin muletier et transhumant qui reliait le hameau castanéicole de Langlade - le "haut" du "bas-pays" de la vallée du Jaur - aux herbages et aux estives du plateau du Somail, s'échappait de la gorge avant qu'elle ne devienne trop difficile. A force de lacets, il escaladait, en conservant une pente raisonnable, le versant droit de la vallée, non sans ménager involontairement quelques vues saisissantes sur les cascades. Longtemps simple pacage marginal et occasionnel, les gorges ne représentent d'abord pour les touristes qu'un panorama, dont l'administration des Eaux et Forêts en charge dès 1865 de la plantation de forêts de protection sur ce haut de versant abrupt, dans le cadre des mesures de R.T.M., assure la mise en scène en donnant accès à un promontoire qui permet d'admirer les cascades dans toute leur ampleur. A la charnière entre le XIXe et le XXe siècle, le visiteur, qui ne peut pas encore accéder au site en voiture, a le choix entre ce point de vue, au terme d'une ballade en forêt de quatre kilomètres depuis le col du Cabaretou, et le ravin encaissé qui se trouve juste à l'amont des cascades, que l'on atteint à travers champs. Alphonse Joanne, auteur du dictionnaire géographique et de l'itinéraire général de la France, évoque ainsi le site dans un guide du département de l'Hérault publié en 1905 : *"La cascade la plus remarquable du département de l'Hérault est le saut de Vesoles, formée par le ruisseau de Bureau, qui tombe des hauteurs du Saumail par six chutes successives jusque près du hameau de Langlade où les bois le dérobent à la vue. Cette cascade offre un spectacle ravissant à l'époque des grandes pluies d'automne ou bien en hiver lorsque les grands froids ont transformé ses eaux en d'immenses blocs de glace."*

C'est aussi ce formidable panorama que l'on retrouve, photographié par l'abbé Cazes, dans l'album n°4, "Cévennes et Causses", de la "Description photographique avec notices géographiques des Grandes Régions de la France" publiée en 1926 par Emmanuel de Martonne, qui évoque le site avec un rien d'emphase : *"rien d'aussi extraordinaire comme capture que le "saut de la Vézole" (sic) (pl. 19), cascade d'une petite rivière tombant du haut de l'escarpement qu'elle commence à peine à entailler."* Le géomorphologue voit dans la jeunesse des formes de l'escarpement, sans doute photographié depuis le belvédère, l'indice d'une dislocation tectonique très récente.

Pour que les gorges se trouvent véritablement ouvertes à un public de touristes et d' "excursionnistes" qui va s'élargissant tout au long de la première moitié du XXe siècle, il faut attendre que les Eaux et Forêts s'attèlent à la construction d'un "chemin pittoresque"<sup>4</sup>, au plus près des cascades, qui sera achevé par une équipe de prisonniers de la Grande Guerre. Pourvu de nombreux escaliers de pierres sèches qui facilitent l'ascension, cet itinéraire se raccorde vers le bas au "sentier des gardes", et est conçu d'emblée comme un moyen de découvrir une "curiosité naturelle" particulièrement remarquable. L'aménagement du belvédère et la réalisation en 1937 de la route forestière du Cabaretou, dans le cadre d'un chantier de chômeurs, viennent compléter le dispositif, en permettant d'approcher les cascades de différentes manières. De manière intentionnelle, ces aménagements révèlent le paysage, le mettent en scène, structurent sa découverte. Le site connaît alors ses heures de gloire, entre les

---

<sup>4</sup> Le "Guide illustré" publié en 1905 et offert par le syndicat d'initiative de Saint-Pons et de la région évoque ce sentier, en cours de réalisation au moment où l'ouvrage paraît. Faute de pouvoir descendre dans les gorges, le guide suggère plutôt aux visiteurs d'emprunter le chemin qui descend sur le hameau de Langlade, et de rejoindre de là, par l'aval de la vallée du Bureau, la route ou la voie ferrée qui ramène sur Saint-Pons.

années 20 et la fin des années 50. Pierre Granier, rédacteur d'un guide du touriste à Saint-Pons-de-Thomières édité en 1953, propose différentes formules de visite : outre la "visite rapide", qui reprend les accès par le belvédère et par l'amont des cascades, il décrit deux itinéraires dans le sens de la descente (chemin des Gardes et sentier au droit des cascades), et un troisième en montée, plus complexe, au départ du hameau de Langlade, jusqu'au "col du Roi" - ainsi baptisé parce qu'il marquait la limite du domaine royal -, sur l'arête qui fait face aux cascades.

Quel que soit l'itinéraire, l'excursion est jalonnée de rochers remarquables, dont une riche collection de cartes postales permet de se faire une idée par avance, ou de retrouver les silhouettes a posteriori : Roc du Titan, Rocher du Tonnerre, Roc de la Cheminée<sup>5</sup>, Roc de la Mitre, Rocher des Trois Evêques, Oreille d'âne, Rocher tremblant, Grand Rocher, Grande Cascade... Leur identification, au fur et à mesure de la progression, soutient l'intérêt du visiteur, dont le regard s'adapte à une échelle plus grande que celle du panorama d'ensemble. Même si certaines cartes évoquent discrètement l'effort physique, en suggérant la nécessité d'une halte sur les rochers, ce sont ces derniers qui comptent, et l'intérêt de l'excursion repose en bonne partie sur le jeu de piste de leur identification. Une "légende", dont l'origine ne se perd probablement pas dans la nuit des temps, vient à point nommé donner au site une touche de merveilleux, en érigeant Satan en responsable malveillant de la chute du petit ruisseau égaré au beau milieu de la querelle du vent et du brouillard<sup>6</sup>. La qualité et l'intérêt du site des cascades débouchent en mars 1946 sur son inscription à l'inventaire départemental. Mais si les châtaigneraies de Langlade et leurs champignons sont parfois évoqués par les guides (Granier, 1953), le plateau vallonné du Somail, ses prairies, ses pâtures ses landes et ses forêts, exclus du périmètre inscrit, restent largement hors cadre pour les touristes ( **Planches 1 à 5** ).

Tout change à partir de 1956, avec la mise en eau, juste en amont des cascades, d'un petit barrage E.D.F. dont la construction a débuté deux ans plus tôt, raccordé en rive gauche par une conduite forcée à une petite centrale hydroélectrique, six cents mètres plus bas. Le débit des cascades diminue fortement, au détriment de leur caractère spectaculaire, et le site perd de sa notoriété. Sa fréquentation, pourtant, ne diminue pas, mais elle se transforme, alors même que le site se dédouble : s'ils ont contribué à désorganiser une activité agricole déjà très affectée par l'exode rural<sup>7</sup>, les cinquante hectares du plan d'eau ont créé un nouveau paysage et ouvert de nouvelles opportunités. Les forêts de résineux, plutôt privées en rive droite, à dominante communale ou domaniale en rive gauche, confèrent peu à peu au secteur une touche de nature "nordique", paradoxale lorsque l'on considère qu'elle découle de la construction d'un barrage et d'un enrésinement artificiel. Le lac, auquel il est dorénavant possible d'accéder aisément en voiture, attire les pêcheurs et les promeneurs, incite au pique-nique et à la baignade l'été. Dans les guides comme dans les images de référence, le lac supplante les cascades. Le guide Michelin (guide "vert"), "Gorges du Tarn, Cévennes, Bas-Languedoc", dans son édition de 1986, ne prévoit qu'un quart d'heure pour la visite du site,

---

<sup>5</sup> Loin à l'ouest du site, à mi-chemin du col du Cabaretou, sur le bord d'un tronçon du sentier des Gardes aujourd'hui transformé au bull-dozer en piste forestière, les deux pointes de ce Roc de la Cheminée ont été immortalisées (?) par une carte postale, et jalonnent un itinéraire d'accès à Vesoles que plus personne n'emprunte.

<sup>6</sup> La légende locale (Lauriol, 1993), en revanche, qui met en scène Charlemagne, le Comte Roland et l'un de ses chevaliers fait "baron de Bezolles", puis la descendance de ce dernier, n'est jamais évoquée dans les guides pour touristes, et demeure l'apanage de la tradition orale locale, aujourd'hui bien affaiblie. Elle est pourtant directement responsable d'un toponyme repris par la carte dressée par E. Borrel pour le guide de 1953 (Granier, 1953), la "passe de Roland".

<sup>7</sup> Le hameau de Baïssescure, en rive droite du lac, qui comptait 56 habitants en 1880, n'est plus aujourd'hui constitué que de résidences secondaires, et les trois fermes de Campblanc, Farrals et Bourdelet, devenues propriété de l'Etat sont à l'abandon, ou assez épisodiquement utilisées par une association accueillant des jeunes.

mais rappelle sa grandeur passée : *"Dans un paysage austère, le Bureau tombait naguère en une cascade impressionnante de 200 m sur de gigantesques blocs granitiques avant de dégringoler dans le Jaur happé par la forte pente du versant méditerranéen. Depuis la construction du barrage hydro-électrique qui alimente la centrale du Riols (sic), la cascade est appauvrie mais le site conserve toute sa grandeur."* Le Guide Bleu, plus expéditif, souligne la substitution dans son édition de 1998 :

*"Le saut de Vesoles :*

*A 963 m, il permettait au Bureau de se jeter, par une gigantesque cascade de 200 m, dans la vallée du Jaur. Aujourd'hui, après la construction d'un barrage, c'est un lac de 50 ha qui s'étend au milieu des prés.*

*On peut en faire le tour jusqu'à la croix de Campblanc, simple croix de fer plantée dans une pierre dressée. C'est alors la lande silencieuse aux immenses étendues de bruyère, de genêts et de fougères qui s'offre, jusqu'au menhir de Picarel, monolithe de gneiss dressé vers 4000 av. J.C., période où les bergers amenaient là pâître leurs troupeaux.."*

En 2000, dans une édition qui a gagné des photos mais perdu 240 pages, ce même Guide Bleu mentionne à peine Vesoles, dans le cadre d'un paragraphe baptisé "à travers l'Espinouse" : *"vous arrivez au lac du saut de Vesole (sic), formé par un barrage, qui s'étend au milieu d'un paysage de lande et de prairies."* Le décor est planté, et il rattache le site au plateau du Somail et à sa tonalité de moyenne montagne, alors que les guides anciens décrivaient les cascades au départ de Saint-Pons-de-Thomières - qui était alors, il est vrai, sous-préfecture -, c'est-à-dire du bas-pays.

Ce décor est aussi celui de l'une des deux seules cartes postales aujourd'hui disponibles, une vue aérienne oblique qui permet l'intégration visuelle, rigoureusement impossible du sol, entre les cascades, réduites à un ravin rocheux, et le lac. La deuxième, très minérale, propose une version en couleur de la brèche par lequel le ruisseau de Bureau se déverse dans le vide, sans cadrer suffisamment large pour retrouver la silhouette du Roc du Titan, et sans faire référence à cette dénomination en train de sombrer dans l'oubli, l'excursionisme touristique d'antan ayant cédé la place à la fréquentation de loisir. Quant aux gorges, si leur évocation par le texte et l'image a peu à peu disparu des guides touristiques, si aucune carte postale n'en donne plus le moindre aperçu, elles continuent pourtant à être fréquentées ; cette fréquentation, toutefois, a changé de nature, d'objectif et d'itinéraire. Les "touristes" sont devenus des "randonneurs", pour lesquels la découverte du paysage se double d'une dimension sportive, et c'est dorénavant dans le sens de la montée que des guides spécialisés (Théron, 1986) décrivent le sentier qui longe les cascades, rebaptisé "sentier des 1000 marches", et transformé en sentier de grande randonnée (GR 77) dans le courant des années 70. La disparition des pancartes du Touring Club de France, et la destruction par une crue de la passerelle métallique au pied des cascades comme de la passerelle des Gardes, ont renforcé son caractère sportif. L'arrivée au lac, qui correspond au croisement avec le GR 7, marque le terme d'un itinéraire réputé éprouvant, qui fait figure de "classique" pour les locaux comme pour les clubs de randonnée des villes de la plaine. En revanche, le sentier des Gardes, dans le tronçon qui remonte dans la hêtraie du ruisseau au belvédère, n'est plus aujourd'hui connu que de quelques initiés, et n'est qu'exceptionnellement décrit dans les guides de randonnée.

Même si les cascades ont perdu de leur puissance, et connaissent à longueur d'année un débit qui était autrefois celui des mois estivaux de basses eaux, le paysage des gorges n'a pas fondamentalement changé. Sans doute, depuis qu'aucun troupeau n'y pacage plus et que les hêtres plantés par l'administration ont atteint leur taille adulte, possède-t-il une tonalité plus forestière qu'au début du siècle. Mais le changement le plus fondamental est celui des pratiques, qui amène à le regarder - et donc à le donner à voir - d'une manière différente. Tout à son effort, le randonneur cherche son itinéraire, guette les balises, et admire au passage des

rochers anonymes, ou les photographie à sa guise, sans se soucier des noms que le Touring Club de France leur avait attribué, peut-être en reprenant parfois certaines appellations locales (pointe St-Michel, Roc de la Mitre). Le "pittoresque" de ces rochers et de leur dénomination, qui a conservé toute son attractivité dans les chaos granitiques du Sidobre<sup>8</sup>, à l'autre extrémité du PNR du Haut-Languedoc, est ici tombé en désuétude au profit du "sauvage", et d'une pratique du site plus "libre" et plus aventureuse : outre la randonnée, les cascades se prêtent également au canyoning (Mas/C.A.F., 1993), et à la baignade dans les rares vasques de la partie aval. La vision des corps souvent nus allongés au soleil sur les gneiss patinés par les eaux du torrent offre alors un contraste saisissant avec les promeneurs en faux-col, cravate et chapeau sagement assis sur les rochers des cartes postales en noir et blanc du début du siècle. Des noms nouveaux, qui seront peut-être éphémères, naissent parfois de ces nouveaux modes de fréquentation : la silhouette caractéristique d'un rocher a ainsi donné naissance au trou de la Tortue, appellation d'abord familiale qui s'est ensuite répandue localement, pour la plus paradisiaque de ces vasques, juste en aval du "gué de Santo Journi", mentionné par les guides anciens (Granier, 1953), qui ne faisaient en revanche aucune mention de cette piscine naturelle aux eaux souvent très fraîches. De l'appellation ancienne, il ne reste sur place qu'un panneau métallique rouillé, aux trois quarts englouti par la croissance du tronc de l'arbre qui le portait, et dont toute peinture a aujourd'hui disparu ( **Planches 6 à 14** ).

Touristes, randonneurs, vététistes, cavaliers, pêcheurs, baigneurs, mais aussi chasseurs et ramasseurs de champignons dans les forêts avoisinantes (Dérioz, 1997), forestiers, agents E.D.F., pompiers, élus locaux, mais aussi chargés de mission du Parc Naturel Régional, services du Conseil Général en charge du réseau vert départemental - qui vient faire le tour du lac avant de poursuivre vers l'ouest -, ou encore scientifiques, nombreux sont les acteurs qui se croisent autour du lac et du saut de Vesoles. Sous-tendus par autant de systèmes de représentations mentales, les regards qui se posent sur le site sont donc multiples, et se déploient d'autant plus librement que le faible nombre des images qui le représentent, dans les guides ou sur carte postale, évite tout formatage anticipé de la vision. La diversité des pratiques, ludiques, gestionnaires ou professionnelles, comme la densité du réseau de pistes et de sentiers, favorise la perception autonome du paysage, pour lequel les références citées - car "regarder", c'est toujours comparer à des images mentales de référence - sont plutôt nordiques : posée aux visiteurs dans le cadre d'une petite enquête de fréquentation (printemps/été 2002), la question des types de paysages qu'évoque le site souligne ses affinités avec le grand nord canadien, les landes écossaises, ou la Scandinavie<sup>9</sup>.

La création en 1992 d'un Sivom regroupant les trois communes qui sont partie prenante du site<sup>10</sup>, et dont l'objet est "la protection et la mise en valeur du lac de Vesoles et de ses abords" (article 2 des statuts), découlait du double constat de la valeur paysagère des lieux et des menaces liées à la hausse de leur fréquentation. Surtout actif à partir de 1995, le Sivom s'est efforcé de composer entre deux missions à l'articulation parfois ambiguë : la protection de l'exceptionnel patrimoine archéologique (mégolithes) et naturel (le lac et la tourbière qui se trouve en amont sont classés en ZNIEFF) d'une part, mais aussi l'accueil du public (Dérioz, 2001). Compte tenu de moyens propres très limités, son action a surtout porté sur l'animation d'une démarche de concertation entre différents acteurs, autour du problème du stationnement à proximité du lac dans un premier temps, puis, à l'instigation de la DIREN, autour de la

---

<sup>8</sup> Moins sauvage, plus propice au maintien de la "visite", en forme de simple promenade, de rochers dont la notoriété représente le principal support de l'attractivité (Roc de l'Oie, Peyro Clabado, Le Chapeau de Napoléon...), le Sidobre a en revanche largement conservé cette strate toponymique "touristique".

<sup>9</sup> Le choix de Vesoles par la firme Volvo-France pour servir de cadre à une publicité pour ses voitures illustre bien ce sentiment assez général.

<sup>10</sup> Fraïsse-sur-Agout, Prémian et Riols.

réactualisation de l'inscription de 1946 à l'inventaire départemental, mise à mal par les remaniements cadastraux consécutifs à la réalisation du barrage.

Au delà de la confrontation des différents regards sur le site qu'elle a suscité, la réflexion collective sur le périmètre d'inscription s'est très vite focalisée sur une image cartographique du site, établie par un étudiant stagiaire, et aussitôt reprise par la DIREN (Géosystème/DIREN, 2000), qui élargit singulièrement son extension. L'image préexiste là à toute discussion, et pourtant, projetée sur un écran dès la deuxième réunion, elle a d'emblée engagé la négociation sur un périmètre beaucoup plus large que le périmètre initial, qui se bornait aux cascades, à la vallée du Bureau et au rebord du plateau, plus large aussi que celui auquel s'attendaient la plupart des participants. Appuyé sur les lignes de crête principales, le périmètre proposé intègre en effet les cascades, le lac, mais aussi les massifs forestiers encadrant et la grande tourbière qui se trouve en amont du lac. Il repose sur une triple logique, paysagère d'abord, hydrologique ensuite - il englobe le bassin-versant amont du Bureau -, fonctionnelle enfin, puisque les pratiques de randonnée débordent largement au delà des rives du lac (le « Réseau Vert », par exemple, est à l'échelle départementale). Séduisante pour la DIREN et le Parc Naturel Régional, cette proposition inquiète davantage l'O.N.F. et les propriétaires forestiers, qui redoutent que l'inscription n'entrave leurs projets sylvicoles, ou encore la commune de Fraïsse-sur-Agout, qui possède dans le périmètre une source de grande qualité, susceptible de faire un jour l'objet d'une exploitation commerciale. Faute d'une réponse de la DIREN, qui semble s'être désintéressée du dossier, la procédure est en suspens depuis environ trois ans. Mais l'élargissement du site induit par la carte de 1999 a sans nul doute durablement modifié sa perception par les acteurs locaux ( **Planches 15 à 19** ).

Entretemps, l'instruction d'un projet de ferme éolienne, en limite nord-est du périmètre pressenti pour l'inscription, fortement souhaité par la municipalité de Fraïsse-sur-Agout mais vigoureusement combattu par une opposition locale qui rassemble des néo-ruraux se réclamant plutôt de la mouvance écologiste et des chasseurs de sanglier du cru, laisse entrevoir de nouvelles mutations possibles dans la perception de l'extension spatiale du site et des significations de son paysage : à la filière bois et à l'exploitation de la houille blanche s'ajouterait en effet celle de l'énergie éolienne, par rapport à laquelle l'entreprise concernée envisage de promouvoir la visite des éoliennes, avec à la clé, peut-être, une inflexion des représentations du « sauvage » vers l'artifice, quand bien même il s'agit d'énergies « propres » et renouvelables.

## **2°/ Les ocres du Luberon, d'un milieu ressource à un paysage emblématique : l'invention du paysage ocrier**

« Formes. Couleurs. Paysages exceptionnels en mouvement... », ces intitulés extraits du document d'étude préalable au classement du site du massif ocrier du pays d'Apt (DIREN, 99), formation géologique originale située dans le Luberon (Vaucluse), placent le ton sur le registre du pittoresque et de l'esthétique, registres dans lesquels l'image occupe une place prépondérante. Pour autant, ce n'est que tardivement qu'une iconographie flatteuse et artistique révèle au « monde » l'existence de ce gisement bien connu des aptésiens dont l'exploitation industrielle assura une certaine prospérité économique durant le XIXe siècle. L'affleurement d'ocres compose un massif discontinu qui s'étend, sur 25 kilomètres, de Gignac à l'Est jusqu'à Goult à l'Ouest, pris en tenaille entre la face nord du massif du Luberon et les contreforts des Monts de Vaucluse. Sur les sept communes concernées, seules Roussillon, Rustrel et Gignac, dans une moindre mesure Gargas et Villars, renferment les sites les plus spectaculaires, les plus connus et les plus marqués par l'histoire de l'ocre. Ces

paysages sont, en grande partie, artificiels et récents, largement façonnés par la main de l'homme en un peu moins de cent ans.

La renommée touristique de ces sites est toute aussi récente, concomitante de leur « paysagéité » qui est étroitement liée à l'iconographie – photographie, mise en scène ... - et a contribué à un nouveau système de représentations et à induire de nouveaux usages. Dès lors, nous présenterons comment l'image accompagne les regards successifs et elle influence l'invention du paysage ocrier en tant que « donné à voir » et espace de nouvelles pratiques. L'histoire du massif, des cinquante dernières années notamment, illustrent à souhait comment les différentes dimensions géographiques « géosystème, territoire et paysage » (G. Bertrand, 2002) s'enchâssent et se superposent les unes aux autres. Cette interrelation tridimensionnelle met en jeu la source d'origine naturelle – ici géologique, l'ocre - , la ressource liée à la maîtrise technique permettant son exploitation économique et enfin le ressourcement d'origine socio-culturelle, esthétique et sensible.

L'invention du paysage ocrier prend place, très tardivement dans la chronologie du massif, puisqu'elle remonte aux années 1950, époque où la plupart des carrières cessent toute activité. Il ne subsiste plus, actuellement, qu'une seule carrière en activité sur la commune de Gargas. Si le paysage des ocres est aujourd'hui largement connu et reconnu (procédure de classement au titre de la loi de 1930 lancée en 1992) ceci ne doit pas masquer le fait que son existence, en tant que paysage spectacle, reste très récente, se réalisant selon le processus de l'artificialisation qui opère une mutation du pays en paysage (Roger, 1999). En effet, la dénomination de « Colorado Provençal » ainsi que les nombreuses images qui lui succèdent vont transformer de manière accélérée le rapport au site qui devient un paysage, au sens culturel du terme, selon un double phénomène. Dans un premier temps, les ocres mutent, elles perdent leur principale dimension de ressource minérale pour devenir, suite à leur nomination dans les années 1950, un paysage plastique où l'émerveillement devant la beauté du site tient une place toute particulière. D'ailleurs, si le terme de « colorado » fait sans nul doute référence au grand canyon américain du même nom, il renvoie également à tout ce qui est coloré, dimension esthétique à laquelle s'ajoute la présence de formes non moins pittoresque, cheminées de fées par exemple, invitant à sa découverte. Cependant cette « naissance », un peu à la manière d'un nouveau-né, reste durant les années soixante plutôt confidentielle. Par la suite, à grand renfort de communication et de publicité, d'ailleurs initié souvent de l'extérieur – durant les années soixante-dix, les ocres servent de décor pour des premières de couverture de magazine à grand tirage – le massif des ocres obtient le statut de paysage en raison de sa renommée, attestée par une fréquentation élevée (180000 visiteurs pour le sentier des ocres de Rousillon, Icomos, 1998), des incontournables mentions dans les guides touristiques ainsi que des mesures de protection dont il fait l'objet. Ce paysage joue dès lors un rôle emblématique pour le parc naturel régional du Luberon et le tourisme provençal.

Les regards successifs qui s'inscrivent dans la biographie du massif peuvent être organisés en quatre grandes périodes dont chacune témoigne d'un rapport particulier au site, participant ainsi à l'invention paysagère des ocres.

### **Une longue histoire naturelle mais une discrète présence**

Avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le massif ocrier, bien qu'exploité épisodiquement, notamment par les Romains durant l'Antiquité (Ogres, 1986), relève d'un fonctionnement naturel prépondérant sur lequel se greffent quelques pratiques de prélèvement modérés – bois, sables - ou parfois plus dévastateurs – pâturage et incendie -, mais pour lesquels on sait peu de choses sur les regards portés. Les représentations picturales n'existent apparemment pas et seul une figure légendaire, datant du Moyen Age – Dame Sermonde -, fait office d'explication à l'origine des ocres ( **Planche 20** ). On peut supposer, de plus, que l'affleurement d'ocres

n'est visible que sur des portions réduites et discontinues, recouvert qu'il est par la végétation et sa cuirasse ferrallitique.

### **L'industrie ocrière exhume et façonne le paysage de l'ocre**

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la (re) découverte de l'utilisation de l'ocre comme pigment par Jean Astier (1785) signe la naissance de son exploitation, au départ artisanale pour évoluer, durant l'intervalle fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup>, en une réelle activité industrielle (Ogres, 1986). L'ocre est, désormais, une ressource largement utilisée par cette industrie naissante qui se doublera dans les premiers temps d'une industrie du fer liée à la présence du minerai dans les sables ocriers. Cette dernière s'avéra particulièrement dévastatrice du couvert forestier pour l'alimentation des hauts-fourneaux de la « Fabrique » qui fonctionna de 1822 jusqu'en 1862 – les vestiges sont inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques et le site reconverti pour partie en logements. Cette exploitation industrielle contribua à faire surgir les ocres suite au dégagement des stériles – appelé découverte – et des reculs successifs des fronts de taille. En dehors de l'importance économique de cette nouvelle activité pour la population locale et les nombreuses entreprises, les secteurs d'exploitation ne sont pas, à proprement parler, considérés comme des paysages. Les images qui nous sont parvenues, cartes postales, clichés photographiques d'amateurs, souvent issus des familles propriétaires des entreprises ou bien estampilles et étiquettes apposées sur les différents produits ocriers – Planches 20 et 21 – mettent plus l'accent sur les exploits techniques et la maîtrise des processus de production que sur une vision paysagère. Il est à noter toutefois qu'à travers quelques clichés dont l'auteur cherche à saisir l'exploitation dans toute son ampleur, les paysages du massif se laissent alors deviner ( **Planche 21** ). Si une relation socio-culturelle existe à cette époque entre cette ressource et la société locale, gageons sans nul doute qu'elle est premièrement d'ordre économique puisqu'elle assure travail et rentrées financières, même si d'importantes disparités existent entre les travailleurs saisonniers et les propriétaires des entreprises prestigieuses. Elle se réalise, également, selon un registre que l'on qualifierait aujourd'hui d'environnemental et de sanitaire. En effet, le travail de l'ocre a son revers de la médaille, puisqu'elle s'avère être vecteur de nuisances et de pollutions indiscutables – en attestent les nombreuses plaintes enregistrées à l'époque (Beague, 2002) – à commencer par les poussières d'ocre qui envahissent et recouvrent tout le pays jusqu'au moindre recoin, n'épargnant pas la santé des hommes, atteints de silicose. Aussi les ocres sont-elles, durant cette période, d'abord un « paysage utilitaire ».

### **Un paysage révélé aux yeux de tous : le primat du donné à voir**

Au sortir de la deuxième guerre, fortement concurrencée par les colorants synthétiques, l'exploitation des ocres est exsangue. L'activité, dans le massif, traverse alors une période d'accalmie malgré quelques velléités pour utiliser les galeries en champignonnières. Sous l'impulsion de quelques personnalités influentes des milieux culturels et intellectuels, notamment parisiens et d'une poignée d'admirateurs, les ocres vont connaître un nouvel avatar pour se muer en paysage spectacle à parcourir pour sa beauté à l'instar d'autres paysages industriels ou d'activités extractrices comme par exemple celui des salins de Guérande où se mêlent le graphisme des tables saunantes, la tradition d'une exploitation séculaire et la réactualisation d'un patrimoine liée à un savoir-faire et à une ressource spécifique<sup>11</sup>.

Tout d'abord, entrent en jeu des nominations de type analogique au fort pouvoir évocateur : Jean Vilar baptisa de « Delphes la Rouge » le village de Roussillon, et le

---

<sup>11</sup> D'ailleurs, ces deux paysages, comme bien d'autres, ont en commun d'appartenir aux paysages labellisés en 1992 par le Ministère de l'Environnement, label qui reconnaît l'articulation intime entre la qualité d'un produit, la beauté des paysages est la particularité d'un pays ou d'un terroir.

« Colorado Provençal » désignera les ocres de Rustrel dont la toponymie ancienne était les « ubac de Rustrel »<sup>12</sup>. L'appellation de Colorado Provençal entre dans le vocabulaire régional pour s'imposer de manière incontournable dans les années soixante et participer à la nouvelle existence<sup>13</sup> des ocres en tant que paysage – désormais les ocres désignent un type de paysage, plus seulement une ressource et une activité. Les premières manifestations qui servent à la promotion du topo-guide de découverte -Morenas 1964- connaissent un véritable succès (Beague, 2002). Dès cette époque, s'établit un rapport sensible qui conduit à des usages de découverte, de rencontres intimes et initiées pour profiter et s'émerveiller des formes et couleurs dont l'intensité, la nature et les contrastes avec le vert de la végétation varient selon les saisons, les luminosités et les ambiances atmosphériques. Les cadres initiaux pour guider le regard sont en place, le paysage-ressourcement offert à de nouvelles pratiques. La mode est-elle déjà lancée ? On peut le supposer car désormais les ocres de Rustrel et de Roussillon vont connaître une fréquentation toujours en hausse et faire l'objet d'une médiatisation soutenue. En effet, ces paysages pittoresques et photogéniques ( **Planche 22** ) feront la couverture et seront l'objet de nombreux articles dans plusieurs magazines (Nature sauvage, Détours en France, Village, Marie-Claire, Modes et Travaux...) dont Elle qui, en 1970, lance ses mannequins dans le décor des falaises de Roussillon<sup>14</sup>. Bref, cette couverture iconographique sera largement complétée dans les années 80 et 90 par la politique d'identité et de communication touristique du Parc naturel régional du Luberon – carte en 3D, publications de l'ouvrages Ocres, plaquettes touristiques des sentiers et routes de l'ocre. Ici, le rapport sensible, saisi principalement par le caractère esthétique des falaises notamment, est le truchement par lequel est inventé le paysage des ocres, initiateur par la suite de la constitution d'une imagerie d'ordre naturaliste, – végétation et écologie spécifiques - et patrimoniale, celle d'un passé industriel et d'un savoir-faire local à redécouvrir et à valoriser. Le paysage renouvelle l'existence des sites ocriers puisqu'il est le vecteur de leur (re)connaissance, à travers sa dimension visible, et de leur réinscription, à travers sa dimension lisible, dans l'histoire récente, celle du temps social, et dans celle bien plus ancienne du temps de la nature, qui entrent, toutes deux, en résonance avec les logiques du tout nouveau pays d'Apt.

### **Les ocres, paysages touristiques à consommer sans modération**

Les paysages actuels des ocres sont principalement organisés autour du donné à voir. Aussi, une mise en scène complexe fondée sur l'esthétique, la culture et la patrimoine propose de découvrir ces sites dans leurs diverses dimensions via les musées, sentiers, panneaux d'interprétation et un marketing territorial où la force des images au sens propre comme au figuré tient une place prépondérante. « De la place du village, un sentier court sur la colline incandescente. C'est "la Chaussée de Géants". Hallucinante carrière d'ocre rouge, hérissé et bordée de pans déchiquetés formant un gigantesque entonnoir » (Guide de la Manufacture, 1994). L'utilisation de l'image des ocres qu'elle soit in situ ou in visu, voire recomposée, imprime tout le pays. Chemins et routes de découverte, cartes postales en tout genre, couleur des façades de l'habitat, couleur des luminaires et des plaques de rue comme à Gargas, thème central de l'aménagement de rond-point, tel celui à l'entrée d'Apt ; toute une série d'évocations qui composent une imagerie utilitaire et touristique et participe d'un large marketing territorial ( **Planche 23** ). Néanmoins, cette mise en scène s'intensifie tout

---

<sup>12</sup> Selon les sources, l'origine de cette appellation revient soit dès 1935 à un enfant du pays Gabriel Jean (Guide Gallimard), soit à Pierre Martel (fondateur du Mouvement les Alpes de Lumière), soit à François Morénas, dès les années 1953-54, inlassable défricheur de chemins (Ocres, 1986), auteur du premier guide sur les ocres.

<sup>13</sup> La manifestation de lancement du topo-guide (Ed Regain) des sentiers des ocres ouvre l'ère de la découverte touristique et la vogue pour le colorado.

<sup>14</sup> Ce rapide tableau peut être complété par des films tels que « Heureux qui comme Ulysse » ou le documentaire « la vallée qui saigne » Coll. Cinémathèque Regain.

particulièrement sur quelques-uns des paysages du massif. Il s'agit des hauts-lieux des ocres – le sentier de Roussillon ainsi que le village et le musée Okra, Rustrel avec en particulier le secteur des cheminées des fées et le Sahara- devenus des emblèmes iconiques de l'ensemble du massif ocrier, bien plus vaste et institué par les limites du périmètre classé. Les ocres cristallisent bien les images définies dans la politique touristique du parc naturel régional du Luberon, celle de la tradition – musée, savoir-faire maintenu – et de l'authentique – un produit naturel, noble et rare.

Malgré les aménagements, le paysage n'a pas subi d'amples modifications dans ses formes et sa matérialité, certes l'érosion naturelle poursuit son labeur, accentué par le piétinement et les usages excessifs des touristes et usagers nombreux – prélèvement de quelques sacs de sable en guise de souvenir, VTT, moto « verte ». L'évolution des pratiques suit un gradient d'intensité qui d'un usage de type excursionniste – randonneur, admirateur, naturaliste amateur – va peu à peu s'infléchir vers un type de fréquentation de masse et de loisir, lié à un tourisme marqué par le « zapping » de site en site. Toutefois cette renommée n'est pas exempte de problèmes, la forte fréquentation entraîne une pression foncière qui s'accroît en périphérie, marquée par des projets d'habitat et d'aménagement des multiples lieux de stationnement et d'accueil qui ont tardé à s'organiser pour faire face à des conduites plus ou moins anarchiques.

### **Acteurs et gestionnaires d'un paysage à la mode**

Si les arguments et les logiques du classement des ocres sont conformes aux autres procédures, ils s'en démarquent toutefois par la reconnaissance affichée et assumée qu'il s'agit « non pas de préserver le naturel mais l'artifice », désigné ainsi comme un « paysage paradoxe » (DIREN, 1999) ou si l'on veut une apparence saisie à travers une image, celle reconnue et largement médiatisée qui est à l'origine même de l'invention de ces paysages. Le projet de classement du site, suite à l'étude paysagère (PNRL, 1995), propose de protéger les perceptions visuelles et les types de vues, catégorisées selon trois focales hiérarchisées – vues éloignées ou panoramiques, vues rapprochées ou séquentielles, enfin vues ponctuelles ou micro-sites. Ces objectifs nécessiteront d'entretenir le couvert végétal afin que ne développent pas des écrans qui dissimuleraient formes et couleur qui font la célébrité du massif (DIREN, 1999), mais qu'en sera-t-il des cheminées des fées qui subissent les assauts sans cesse renouvelés de la pluie et du vent et à fortiori des visiteurs tentés d'y inscrire leur nom ou une trace quelconque de leur passage ?

La nature paradoxale de ce paysage fait son retour et les tensions entre protecteurs et développeurs s'animent à chaque nouveau projet, en témoignent les inquiétudes soulevées par l'ADEP<sup>15</sup> (DIREN, 1999) au cours de l'enquête administrative pour le classement du site. Effectivement, ce territoire est administré par une multitude de petits propriétaires privés qui ont trouvé dans l'immense succès des ocres une occasion de tirer profit de ces terrains, qui étaient sans valeur économique particulière. Les relations avec les collectivités locales et les porteurs de projets ont pu parfois être houleuses sans jamais réellement s'apaiser comme le montre les dissensions entre la mairie de Rustrel et les propriétaires rassemblés au sein de l'ADEP (Beague, 2002). La commune de Roussillon a certes en partie échappé à ces vicissitudes en se rendant propriétaire dès 1980 du terrain qui est l'objet de la plus importante fréquentation touristique, le sentier de l'ocre qu'elle a aménagé depuis. Elle y a plus sûrement contribué par sa capacité d'écoute et d'accompagnement des différents porteurs de projet dont notamment l'Association Okra qui anime le musée de l'ocre installé dans une ancienne usine, dite usine Mathieu.

---

<sup>15</sup> Association de défense des propriétaires du Colorado de Rustrel.

Pour conclure, à partir d'une réflexion de Giono (1995), les paysages offerts au regard tels que ceux du Colorado provençal sont devenus pittoresques, ils sont de ceux qui font des « ronds de jambes », étroitement liés à une reconnaissance touristique et relèvent d'une mode qui se lance comme un parfum, une danse, une marque de visite. Ici, ce sont bien les faiseurs de nom et d'images des ocres du pays d'Apt qui l'on inventé, rendue visible et lisible, praticable à raison, ouvert au sentiment et à l'émotion (Briffaud, 1994). Le paysage des ocres est né ainsi de la rencontre d'un espace et de son reflet dans l'image.

Toutefois, cinquante ans plus tard, la prise en charge des paysages de l'ocre par un cadre législatif et administratif contient le risque d'imposition d'une normalisation, résultat d'un double mouvement de mise en spectacle et de protection. De cette tension pourrait naître une opposition plus marquée entre :

- d'un côté les tenants d'un discours protecteur qui cherchent à en fixer l'image (cf. motif et objectif du classement) qui relève de la gageure puisque tel que nous avons tenté de le montrer image et paysage sont inscrits dans un processus dynamique fait de renouvellement,

- de l'autre, aux tenants d'une logique de développement de l'activité touristique guidés par l'attrait de l'exploitation commerciale d'un patrimoine qui risque également de s'épuiser, de s'effriter par surconsommation et consommation de la ressource initiale.

Ce débat traduit assez bien la difficulté de l'accompagnement et du renouvellement du motif paysager – à la fois matériel et idéal – qui s'est peu à peu imposé, qui a imprégné les différents acteurs à partir de la liberté inventive et créative qui se trouvait être à l'initiative de l'avènement du paysage des ocres.

### **3°/ Quelles images pour quelle forêt ? Décalage, réglages et ajustements du regard en forêt amazonienne.**

L'Amazonie n'est pas a proprement parlé un paysage, question d'échelle et de point de vue. Il serait plus juste de parler d'une entité géographique qui se décline en une variété de paysages plus ou moins forestiers, où tout de même la forêt recouvre encore la majeure partie. Cet immense bassin, beaucoup plus contrasté qu'il n'y paraît au premier abord, symbolise parfaitement le lien intime qui se tisse entre un objet, ici le bassin, sa perception par les sociétés, en constante évolution depuis sa découverte et les pratiques, parfois contradictoires, des différents groupes d'acteurs qui y vivent ou s'y installent. Au cours des derniers siècles, le glissement progressif des regards qui s'est matérialisé par des images variées, ont largement devancé, accompagné ou enraciné les vagues successives d'explorateurs, de colon, attirés par ces terres, mais également les opinions publiques brésilienne et internationale qui s'érigent parfois en faveur de la mise en culture de ces vastes surfaces forestières pour offrir de la terre à des hommes démunis ou bien en protecteur de la biodiversité que renferme ce riche patrimoine forestier et des indiens qui la peuplent.

Comme c'est souvent le cas pour des territoires à conquérir, il existe en Amazonie un processus en cascade qui consiste à déclencher des actions à partir d'images projetées dans l'imaginaire des populations. Ces actions modifient ensuite l'image emblématique de ces paysages qui incitent à nouveau un autre cycle d'intervention. L'image contribue ainsi à l'action puis l'action modifie l'image, selon des boucles itératives. À partir d'une sélection d'illustrations représentatives de certaines périodes de la conquête amazonienne, notre intention est de montrer comment s'enclenche et fonctionne ce processus, comment l'histoire de la conquête amazonienne produit des images qui vont ensuite initier de nouvelles perceptions de la forêt et construire ainsi de nouvelles représentations à l'origine de nouvelles entreprises.

### **Une « terra inconita » qui stimule les conquistadors.**

La cordillère des Andes vue depuis Quito, est paradoxalement à l'origine des premiers pas en terre amazonienne. En effet, personne ne sait à quoi s'attendre derrière ces montagnes, cette ignorance motive la première expédition, entreprise en 1541 par Gonzalo Pizarro et Orellana, respectivement gouverneur de Quito et de Guayaquil, qui part à la découverte de l'inconnu dans l'espoir d'y trouver richesse et honneur. En premier lieu, c'est l'absence d'image susceptible de montrer une réalité de la région convoitée qui débride les esprits et encourage le départ d'une expédition vers l'immense forêt s'étendant au-delà des sommets de la Cordillère. Depuis cette première épopée, qui conduisit, Pizarro et ses acolytes, durant plus de huit mois, des contreforts andins au fleuve Amazone puis à son embouchure, de nombreuses autres expéditions sont montées et se sont déroulées avec plus ou moins de succès : qu'il s'agisse de Martinez à la recherche de l'El Dorado, de Walter Raleigh à la poursuite des Amazones, ou bien de Lope de Aguirre qui se proclama Roi d'Amazonie, ... Cette grande époque (XVI<sup>ème</sup> siècle) regorge de témoignages, mélanges savants de mythes et de réalités, soutenus par une iconographie où gravures et peintures mais aussi les premiers levés cartographiques représentent des paysages rêvés, merveilleux, habités de créatures imaginaires, dont les contenus paraissent plein de bonnes intentions ( **Planche 24** ). Un siècle après Pizarro, le livre du Père Acuña intitulé «Nouvelle Découverte du grand fleuve des Amazones » renferme des descriptions précises à côté de passages plus fantasques. Ces nouvelles informations et commentaires participent de l'amorce d'un changement des regards tournés vers cette immense et mystérieuse forêt à déflorer, et néanmoins toujours plus accessible.

### **Une forêt "démystifier" par les grands explorateurs du siècle des lumières**

Les efforts de rationalisation et les progrès de la science durant l'Époque Moderne font ensuite basculer les récits des voyageurs des décennies passées dans le registre de la fable et offre des coups de projecteurs objectifs sur les créatures qui peuplent la forêt. La Condamine au XVIII<sup>ème</sup> siècle, puis A. Von Humboldt au début du XIX<sup>ème</sup> remettent de l'ordre dans les récits farfelus qui mélangeaient les genres et contribuent ainsi à la disparition de mythes qui ont longtemps marqué les esprits. Cela en est fini des Amazones, ces farouches guerrières qui combattaient nues, et émerge à travers l'Amazonie, une forêt aux richesses fabuleuses qui ne demandent qu'à être inventoriés. Les cartes s'affinent, sont supprimés les sites mythiques comme le lac Parimé, le palais de l'El Dorado, et redessinés le contour des reliefs et des cours d'eau à partir de procédés de repérage moderne qui assurent un tracé beaucoup plus proche de la réalité. De nombreux botanistes et naturalistes partent pour de longues expéditions et ramènent d'impressionnantes collections d'échantillons, des descriptions chargées de détails et de dessins dont la précision les font paraître à de la photographie. La collection d'Orbigny contenait plus de cent mille relevés, celle de Bates, l'un des meilleurs entomologistes, possédait 14 712 pièces, elles serviront longtemps de référence à de nombreux savants. Durant presque une centaine d'années, le bassin amazonien sera observé à la loupe pour le plus grand bonheur des Européens sous le charme de ces savants aventuriers qui stimulent leurs curiosités et nourrissent les débats philosophiques en pleine effervescence à cette époque. Russel Wallace, père de la zoogéographie et précurseur de l'évolutionnisme, revient après quatre années d'observation avec un essai sur la sélection naturelle qui alimentera les débats autour du livre sur l'origine des espèces de Ch. Darwin ( **Planche 25** ). On doit aussi à l'une de ces nombreuses expéditions, d'avoir révélé l'intérêt et les utilisations de la sève d'hévéa comme caoutchouc, découverte qui donnera lieu à un commerce des plus florissants dès les années 1850. Le grand boom du caoutchouc est à l'origine de la transformation de Manaus en une métropole où convergeaient les plus grandes richesses mondiales. Dès lors, l'image de l'Amazonie se glisse dans une nouvelle signification, ou plutôt, en relation avec l'argent qui

coule à flot à Manaus, resurgie celle d'un *El Dorado* et d'une *Manoa* moderne.

***Plus qu'une forêt, un coffre-fort convoité par les prédateurs et défendu par les conservateurs.***

La gloire économique que vient de connaître le bassin amazonien associée à la diffusion, par les plus grands naturalistes mondiaux, de ses fabuleux trésors écologiques, ont accentué sa célébrité et augmenté la convoitise dont cette partie de la planète fera l'objet. Même si pour un temps, l'Amazonie retrouve une certaine marginalisation dans un contexte économique mondial moins favorable à de lourds investissements financiers, nécessaires dans cet environnement hostile, éloigné des centres de décision et de consommation.

Une image sous la forme d'un slogan lancé par le gouvernement brésilien sort la forêt d'une soixantaine d'année de torpeur : « *l'Amazonie, une terre sans homme pour des hommes sans terre* ». Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, conjointement à la course aux hydrocarbures et aux minerais qui démarre, dont on sait le sous-sol amazonien regorger, le Brésil, occupé à la maîtrise de son territoire national, cherche à peupler les vastes espaces, comme les différents Etats de l'Amazonie, difficilement contrôlables notamment au niveau de ses frontières et à tirer profit de leurs immenses richesses. En écho à ce volontarisme, l'Amazonie tend à être perçue comme une réserve de terres vierges qui pourraient être mises en valeur par le flot croissant de paysans *sans terre* qui commencent à faire entendre leurs voix. Dès les années 60, débutent de grands plans de colonisation organisés par l'Etat fédéral dont l'objectif est de permettre l'accès aux ressources à travers la construction de routes « transamazonienne » mais également de faciliter l'installation des migrants et des grandes firmes extractrices. Ces programmes initient les premières vagues de déforestation qui depuis lors n'ont jamais cessé, réduisant et détruisant le couvert forestier, aujourd'hui proche de seuils très alarmants. L'intensité de la régression continue de la forêt concourt à l'émergence d'une nouvelle image qui mobilise fortement l'opinion mondiale, celle d'un milieu fragile, unique et en danger d'extinction ( **Planche 26** ).

Dès lors s'affronteront deux grandes positions, tout à la fois scientifique et économique, qui manipulent les opinions au gré des sentiments ressenties et véhiculés par la diffusion de « photos chocs » propulsées sur le devant de la scène. Ces clichés et leur influence médiatique, in fine, pèsent plus ou moins fortement sur les prises de positions politiques qui conditionnent le devenir de cet espace en pleine mutation socio-économique mais aussi écologique en focalisant tour à tour le regard et le jugement de l'opinion nationale et internationale.

Les "conservationnistes" véhiculent l'idée de préserver la forêt pour elle-même, en regard de sa biodiversité mais aussi pour l'importance de son rôle écologique dans les grands équilibres bioclimatiques de la planète (global change, effet de serre ...). L'homme n'est cependant pas absent de cette problématique, seulement, il est installé dans une vision passéiste où est encouragé le réinvestissement par les sociétés traditionnelles de leurs anciens modes de relation avec la forêt pour limiter les impacts. Ce courant a été par exemple le support de la campagne médiatique organisée en 1989 autour de Sting, vedette rock, qui s'affiche avec Raoni le chef Kayapo pour la défense de l'Amazonie.

Les "*développementalistes*" proposent théoriquement de mettre la forêt au service des besoins de la société. Elle est, dans ce cas, considérée comme une ressource à géométrie variable qu'il convient d'utiliser le plus durablement possible. Ainsi, la nature initiale du milieu forestier peut donc être modifiée, selon l'évolution des besoins sociaux et économiques, il s'agit surtout d'apprendre à guider et à contrôler ces transformations pour qu'elles restent

utiles et en phase avec les nécessités d'une demande économique soi-disant sous-tendue par des besoins sociaux. Ce positionnement tantôt met l'accent sur l'image d'une société moderne à la conquête de nouveaux espaces rapidement domestiqués au service d'enjeux et d'intérêts économiques nationaux et internationaux, tantôt revendique ses capacités à prendre en compte les pressions démographiques et les besoins d'accès à la terre pour tous.

Le modernisme, l'impression d'efficacité et le sentiment de puissance que dégagent les images conquérantes de l'agriculture moderniste ( **Planche 27** ) servent la propagande du mouvement nationaliste que les Etats amazoniens tentent d'opposer à celui d'une Amazonie patrimoine mondial et de l'humanité. Qui voudrait barrer la route aux machines agricoles ultramodernes qui font leur besogne afin de nourrir le peuple – il faut simplement rappeler qu'au Brésil existe un programme appelé « Fome zero » ? Cette image flatte la fierté d'être Brésilien dans un pays offrant une agriculture de même niveau technologique que les USA. Si l'on cherche en termes d'images médiatiques, celles qui présentent une alternative aux grandes cultures et aux vastes pâturages – certaines fazendas ont plus de 100.000 hectares-, on trouve des campagnes de nombreuses ONG, comme Greenpeace par exemple dont le discours et le positionnement médiatique par rapport à la sauvegarde de la forêt se sont déplacés ces dernières années : de la forêt menacée à une vision plus sociale et plus humaine des impacts de ces destructions massives. Les campagnes ont initialement mis l'accent sur la forêt en feu puis en direction des exclus du système. Désormais les peuples indigènes et « les sans terres » occupent le devant de la scène, l'arbre ne cache plus l'Homme dans la forêt. De fait aujourd'hui, bon nombre d'initiatives s'intéressent à la labellisation de produits régionaux, argumentant sur, à la fois, la richesse des ressources naturelles et les opportunités d'en user dans une démarche durable, au profit des populations locales.

Depuis sa découverte, l'Amazonie a fasciné les imaginaires et alimenté de nombreux débats autour de sa nature et de ses utilisations possibles. Les images qui ont, depuis l'origine, accompagné les grandes étapes de sa colonisation ont largement orienté les positions prises à l'égard de son état et infléchi les décisions quant à son devenir, notamment à l'ère de la communication tous azimuts, par une implication mondiale des sociétés civiles et des ONG en particulier de mouvance écologiste. Aussi, cette succession d'images parfois contradictoires, reflets d'oppositions politiques, d'ignorances et de mirages ont scellé, tour à tour, le sort de ce territoire encore mal maîtrisé, sans qu'aucune des positions ne l'emporte. En effet, l'étendue, la complexité des phénomènes et des systèmes d'acteurs ont jusqu'à présent amorti les chocs frontaux, même s'il est à craindre dans un contexte de forte concurrence économique, que les positions des « développementistes » ne l'emportent, surfant sur des discours démagogiques dont le Président Lula s'est fait parfois le relais.

## **Bibliographie :**

BERINGUIER P., DÉRIOZ P., LAQUES A.E. (1999) : *Les paysages français*, collection "Synthèse", Armand Colin, Paris, 96 p.

BERQUE A. (1995) : *Les raisons du paysage*, Hazan, 192 p.

BERTRAND C et G. (2002) : Le paysage et la géographie : un nouveau rendez-vous ? in *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*, éd. Arguments, pp 274-284

CAUQUELIN A. (1989) : *L'invention du paysage*, Ed. Plon

CORBIN A., (2001) : *L'homme dans le paysage*, Ed Textuel, 190 p.

DÉRIOZ P., LAQUES A.E. (2004) : *Evaluation paysagère et diagnostic de territoire : de l'évaluation du paysage à l'évaluation par le paysage*, Actes du colloque "l'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ?", Montpellier, 15-16 janvier 2004

SIGANOS A. (1999) : *Paysage et archétypes : pour une lecture interdisciplinaire du paysage*, in "Paysage et identité régionale, de pays rhônalpins en paysages", actes du colloque de Valence (97), pp. 17-22.

## **Bibliographie spécifique sur le site du Saut de Vesoles :**

ALZIEU-MARTIN E. (2003) : *La haute vallée de l'Agout*, collection "Mémoire en images", Alan Sutton Ed., Saint-Cyr-sur-Loire, 128 p., pp. 47-52.

Archives Départementales de l'Hérault / ODAC (1998) : *Bois et forêts de l'Hérault*, Montpellier, 131 p.

De MARTONNE E., FEYEL P. et TEISSIER M. (1926) : *Les Grandes Régions de la France. Description photographique avec notices géographiques*, Album n°4, "Cévennes et Causses" (60 planches, 3 cartes), Payot, Paris, p. 17 et planche 19.

DÉRIOZ P. (2001) : *Jeux d'acteurs et emboîtements scalaires autour de la gestion d'un plan d'eau : quelques clefs d'interprétation d'un complexe local*, in "Eaux sauvages, eaux domestiquées", volume d'hommage à L. Davy, Publications de l'Université de Provence, pp. 241-258.

DÉRIOZ P. (1997) : *Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc à la recherche d'un second souffle*, Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, tome 31, fasc. 3-4, "Les parcs naturels de France, un concept de développement territorialisé et environnemental à l'épreuve du temps", pp. 159-173.

DÉRIOZ P. (1997) : *Territoires, saisons, enjeux de la guerre des champignons en Haut-Languedoc*, in "La Forêt, perceptions et représentations", L'Harmattan, pp. 331-340.

Géosystème / DIREN Languedoc-Roussillon (2000) : *Cahier de gestion architecturale et paysagère du site de Vesoles*, rapport d'étude et cartes.

GRANIER P. (1972) : *Sur les chemins du Somail*, Imprimerie Maraval, Saint-Pons-de-Thomières, 163 p. + cartes, pp. 116-155.

GRANIER P. (1953) : *Guide du touriste à Saint-Pons-de-Thomières*, Librairie Cévenole, Saint-Pons-de-Thomières, 82 p., pp. 69-72 + carte.

Guide Bleu (1998) : *Languedoc-Roussillon*, Hachette/guides bleus, 686 p. (p. 371).

Guide Bleu (2000) : *Languedoc-Roussillon*, Hachette/guides bleus, 447 p. (p. 247).

Guide Michelin (1986) : *Gorges du Tarn, Cévennes, Bas-Languedoc*, guide "vert", 188 p. (p. 76).

JOANNE A. (1905) : *L'Hérault*, réédition Lacour, Nîmes, 1997, 82 p. (p. 34)

LAURIOL A. (1993) : *Les légendes du Saut de Vézoles*, livret dactylographié, 9 p.

MAS P., C.A.F. (1993) : *Caroux randonnées*, Club Alpin Français, section Béziers-Caroux, 268 p., pp. 348-349.

Syndicat d'Initiative de St-Pons et de la Région (1905) : *Montagnes de l'Espinouze, Saint-Pons, guide illustré*, Imprimerie Servièrre, Carcassonne, pp. 32-34.

THERON A. (1986) : *Randonnées pédestres dans le Caroux et les Monts de l'Espinouze*, guides de randonnées Edisud n°6, Aix-en-provence, 149 p., pp. 110-112.

## **Bibliographie spécifique sur les ocres du Luberon :**

BEAGUE F. (2002) : *Les ocres du pays d'Apt, entre valorisation et protection. Maîtrise de géographie*. Université de Toulouse-le Mirail, 165 p.

- BRIFFAUD S. (1986) : Faiseurs d'images. Une mémoire du regard, in Les Pyrénées par les peintres, cinq siècles de regards d'artistes. Pyrénées magazine, n° hors-série, pp. 40-65.
- Collectif (1986) : Ogres. Coll. Luberon, images et signes, Ed. Edisud et Parc Naturel Régional du Luberon, 71 p.
- DIREN PACA (1999) : Ogres du pays d'Apt : proposition de classement au titre de la loi du 2 mai 1930, 18 p.
- DIREN PACA (2000) : Ogres du pays d'Apt : rapport d'enquête administrative, 9 p. + annexes
- GIONO J. (1995) : Provence, Coll. Folio n° 271, Ed Gallimard
- Guide Gallimard (1994) : Vaucluse
- Guide la Manufacture (1993) : Le guide des pays du Luberon
- Guide Michelin (1995) : Provence, Guide vert
- MORENAS F. et C. (1994) : Découverte du Colorado Provençal, Ed Regain, 28 p.
- PLAT G. (1999) : L'invention du Luberon, pas à pas raconté par son paysage, in L'aménagement intercommunal de l'espace, l'expérience du parc naturel Régional du Luberon, Ed. Mairie-conseils.

### **Bibliographie spécifique sur l'Amazonie :**

- L'Amazonie, les grandes étendues sauvages, 1973, TIME-LIFE International, 183 p.
- BUTTOUD G. (1991) : Le mythe de la protection des forêts tropicales dans certains contextes socio-économiques in *Patrimoines naturels forestiers*, numéro spécial, pp 114-117
- DROULERS M. (2004) : L'Amazonie vers un développement durable, Armand Colin, 219 p.
- GHEERBRANT A. (19) : L'Amazone, un géant blessé, Coll. Découvertes Gallimard n°40
- La sève de la colère. Forêts en péril : du constat aux résistances, (1990), dossier réuni par le CETIM, publicetim n° 18-19,
- THÉRY H. (eds) (1997) : Environnement et développement en Amazonie Brésilienne, Belin, 207 p.